

MODALITES D'ENTREE en IFSI – SEPTEMBRE 2020

Candidats
relevant de la Formation
Professionnelle Continue
AS/AP

Entretien

Portant sur l'expérience professionnelle du candidat
(20 mn noté sur 20 points)

L'entretien s'appuie sur la remise d'un dossier permettant
d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet
professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses
capacités à valoriser son expérience professionnelle

La sous-épreuve de rédaction et/ou de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social

(30 mn notée sur 10 points)

Elle doit permettre d'apprécier, outre les qualités rédactionnelles
des candidats, leurs aptitudes aux questionnements, à l'analyse et à
l'argumentation ainsi que leur capacité à se projeter dans leur futur
environnement professionnel.

La sous-épreuve de calculs simples

(30 mn notée sur 10 points)

Elle doit permettre d'apprécier les connaissances en mathématiques
des candidats

Une note inférieure à 8/20

à l'une des deux épreuves (entretien et épreuve écrite)
est éliminatoire.

POUR ETRE ADMIS

le candidat doit obtenir un total
d'au moins 20/40 points au deux épreuves